

Notes de recherche

 julienblasco.cygale.net/notes-de-recherche.html

Julien Blasco

Un carnet de recherche pour consigner quelques réflexions.

2020-12-02 00:00

Où est passé le coude de Townsend ?

Dans cette note, j'essaie de répliquer un résultat de Peter Townsend sur la pauvreté et les privations matérielles, publié en 1979 à partir de données britanniques.

Définir la pauvreté selon Townsend

En 1979, Peter Townsend publie *Poverty in the United Kingdom: A Survey of Household Resources and Standards of Living*. Dans cet ouvrage monumental, il donne une définition de la pauvreté qui fait encore référence aujourd'hui :

Individuals, families and groups in the population can be said to be in poverty when they lack the resources to obtain the types of diet, participate in the activities and have the living conditions and amenities which are customary, or are at least widely encouraged or approved, in the societies to which they belong. Their resources are so seriously below those commanded by the average individual or family that they are, in effect, excluded from ordinary living patterns, customs and activities.

Cette définition est novatrice par plusieurs aspects, notamment le fait qu'elle conçoit la pauvreté de manière relative : il s'agit d'identifier les personnes qui ne peuvent bénéficier des conditions de vie et des commodités qui sont "habituelles, ou du moins largement encouragées ou approuvées, dans les sociétés auxquelles ils appartiennent". On ne se limite donc pas aux situations d'extrême dénuement dans lesquelles les besoins vitaux ne peuvent être satisfaits.

Cette définition identifie également la pauvreté à un "manque de ressources", ce qui renvoie à la définition d'un seuil de pauvreté en dessous duquel les familles et les individus sont "exclus des modes de vie communs". Dans la suite de son ouvrage, Townsend exploite trois manières différentes de définir un tel seuil de pauvreté, dont l'une est particulièrement novatrice:

1. Un seuil de revenus par type de famille, correspondant au barème des Supplementary Benefits, c'est-à-dire des minima sociaux en place à l'époque de l'étude.

2. Un seuil de revenus relatif en proportion du revenu moyen de la population. Sur cette approche, Townsend pointe immédiatement le caractère arbitraire du choix de cette proportion.
3. Un seuil de revenus de "privation relative", fondé sur une enquête sur les conditions de vie des familles.

Le seuil de "privation relative": un lien entre revenus et conditions de vie

L'idée dans le troisième seuil de pauvreté proposé par Townsend est de se baser sur une relation empirique entre les revenus d'une famille et les privations matérielles qu'elle subit. Par privation matérielle, on entend tout bien ou commodité caractéristique du mode de vie standard de la population, dont l'individu ou la famille doit se priver en raison d'un manque de ressources.

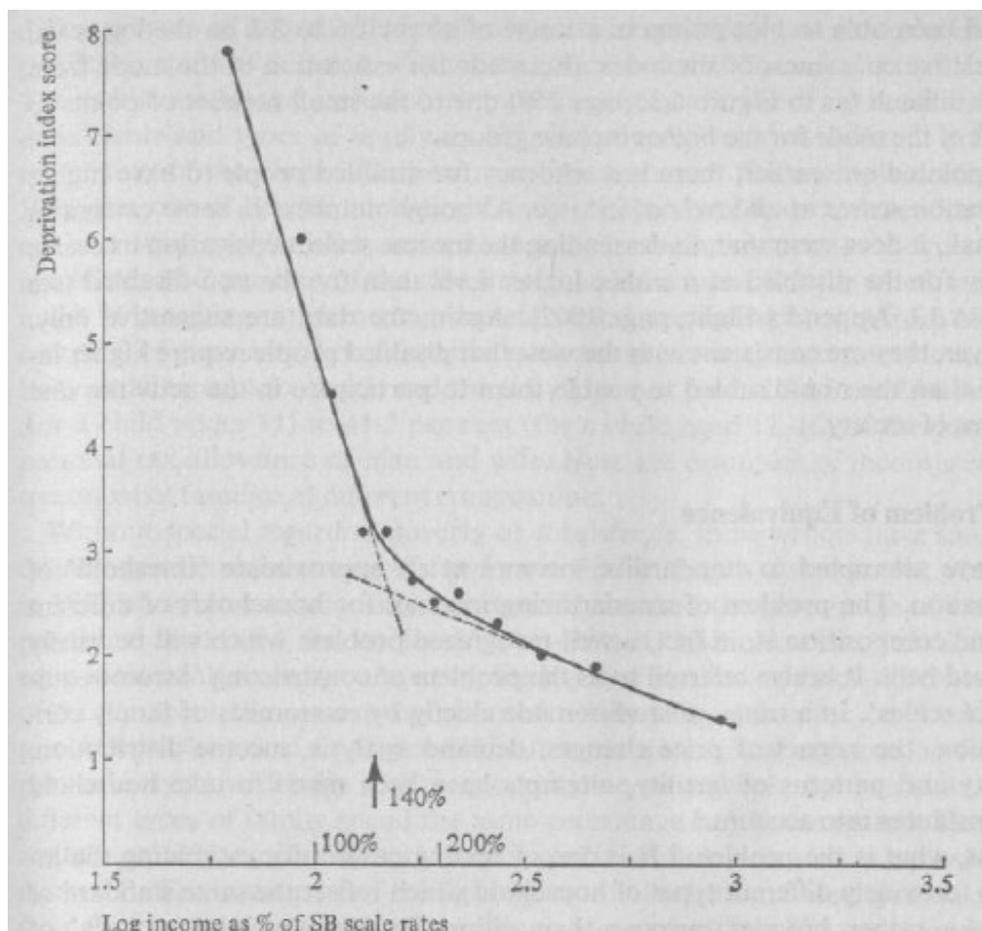
Households are ranked according to income [...]. In descending the income scale, it is hypothesized that, at a particular point for different types of family, a significantly large number of families reduce more than proportionately their participation in the community's style of living. They drop out or are excluded. These income points can be identified as a poverty line.

Pour identifier une telle relation, Townsend développe un questionnaire sur les conditions de vie des familles, couvrant de nombreux éléments relatifs à la vie quotidienne. A partir de toutes ces questions, un score correspondant au nombre de privations subies par la famille est établi. Ce score contient en tout douze éléments, allant de l'impossibilité de partir en vacances au fait d'avoir dû sauter un repas.

Table 6.3. *The deprivation index.*

<i>Characteristic</i>	<i>% of population</i>	<i>Correlation coefficient (Pearson) (net disposable household income last year)</i>	
1. Has not had a week's holiday away from home in last 12 months	53.6	0.1892	S = 0.001
2. <i>Adults only.</i> Has not had a relative or friend to the home for a meal or snack in the last 4 weeks	33.4	0.0493	S = 0.001
3. <i>Adults only.</i> Has not been out in the last 4 weeks to a relative or friend for a meal or snack	45.1	0.0515	S = 0.001
4. <i>Children only</i> (under 15). Has not had a friend to play or to tea in the last 4 weeks	36.3	0.0643	S = 0.020
5. <i>Children only.</i> Did not have party on last birthday	56.6	0.0660	S = 0.016
6. Has not had an afternoon or evening out for entertainment in the last two weeks	47.0	0.1088	S = 0.001
7. Does not have fresh meat (including meals out) as many as four days a week	19.3	0.1821	S = 0.001
8. Has gone through one or more days in the past fortnight without a cooked meal	7.0	0.0684	S = 0.001
9. Has not had a cooked breakfast most days of the week	67.3	0.0559	S = 0.001
10. Household does not have a refrigerator	45.1	0.2419	S = 0.001
11. Household does not usually have a Sunday joint (3 in 4 times)	25.9	0.1734	S = 0.001
12. Household does not have sole use of four amenities indoors (flush WC; sink or washbasin and cold-water tap; fixed bath or shower; and gas or electric cooker)	21.4	0.1671	S = 0.001

Pour établir un seuil de pauvreté monétaire à partir de ce score de privation matérielle, Townsend fait une constatation importante : non seulement le nombre de privations augmente à mesure que le revenu diminue, mais il existe un niveau de revenu en-dessous duquel le nombre de privations augmente de manière "disproportionnée". C'est ce niveau de revenu-là qui doit être pris comme seuil de pauvreté.



Plus précisément, il apparaît que le nombre de privation "modal" (c'est-à-dire le plus fréquent dans chaque groupe de revenu), augmente linéairement en fonction du logarithme du revenu, mais à un rythme qui change drastiquement en dessous d'un certain seuil. Ce seuil, qui change en fonction de la composition du ménage, correspond à environ 50% du revenu moyen pour les hommes seuls de moins de 60 ans.

Townsend définit ainsi le seuil monétaire de pauvreté à l'endroit où ce "coude" apparaît : un seuil en dessous duquel chaque euro (ou chaque penny) en moins a un impact particulièrement important sur la probabilité de subir des privations matérielles.

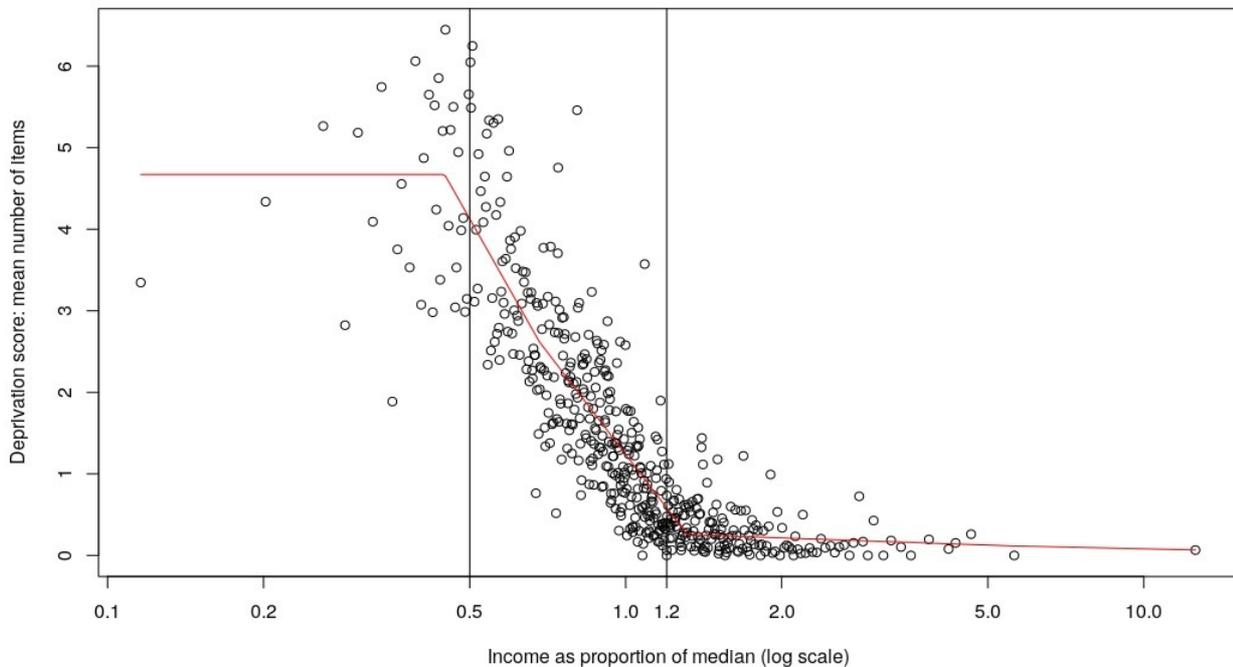
En France en 2018, le coude est beaucoup plus haut dans l'échelle des revenus

Les concepts de Townsend ont fait des petits... et les instituts de statistiques européens se sont accordés sur une définition de la privation matérielle et sociale, grandement inspirée des items de privation définis dans *Poverty in the United Kingdom*. Cet indicateur comporte 13 éléments, relatifs aux conditions de logement, aux loisirs, à l'habillement et l'alimentation. L'enquête Statistiques sur les Revenus et les Conditions de Vie permet d'en mesurer la prévalence en France.

Avec son plus grand échantillon et sa mesure du revenu perfectionnée, on peut tenter de répliquer les résultats de Townsend en regardant le lien entre nombre de privations et revenu. J'ai donc pu tracer le nombre moyen de privations matérielles et sociales en

fonction du logarithme du revenu SRCV 2018 en découpant l'échelle des revenus en 500 groupes d'effectifs identiques.

En utilisant l'algorithme MARS (Multi-Adaptive Regression Splines), on peut tenter d'identifier différents rythmes dans la relation entre privations et revenu.



On identifie ainsi trois régimes :

1. En dessous d'un seuil compris entre 40% et 50% de la médiane du niveau de vie, le nombre de privations n'est quasiment pas corrélé au revenu
2. Entre ce premier seuil et un deuxième seuil autour de 120/130% de la médiane, le nombre de privations décroît linéairement en fonction du logarithme du revenu. Le rythme est le suivant : il faut en moyenne 25% de niveau de vie en plus pour subir une privation de moins.
3. Au-dessus de ce deuxième seuil, il n'y a quasiment plus de corrélation ou alors un lien faiblement décroissant entre le nombre de privations et le revenu.

Conclusion : où mettre le seuil aujourd'hui ?

Quelques premières réflexions au vu de cet exercice :

- Avec des données plus précises, on retrouve le coude identifié par Townsend : il y a bien un seuil en dessous duquel le nombre de privations augmente beaucoup plus rapidement, mais...
- ... ce seuil peut difficilement être associé à un seuil de pauvreté : entre les deux tiers et les trois quarts de la population ont un revenu inférieur !

- On identifie en bas de la distribution des revenus un phénomène qui n'était pas relevé par Townsend : en dessous d'un certain seuil (qui correspond à moins de 10% de la population), il n'y a plus de lien mécanique entre revenu et nombre de privations. Reste encore à déterminer si cette "saturation" est un artefact statistique dû à la plus grande difficulté à mesurer les revenus, ou si cela correspond à une réalité économique.

En conclusion, cette figure réactualisée quarante ans après permet au moins d'illustrer la grande difficulté que pose le choix d'un seuil de pauvreté monétaire relatif. Si elle ne permet pas de trancher entre la pertinence d'un seuil à 50%, 60%, 70% (?) de la médiane, elle permet en tout cas de montrer que, du point de vue du nombre de privations matérielles et sociales, aucun des seuils entre 50% et 120% de la médiane ne donnera un résultat qualitativement différent.